



Le Vert Glättli (à g.) et le MCG Golay: une alliance improbable, mais efficace en l'occurrence.

L'ALLIANCE DES EXTRÊMES

BERNE Opposés sur presque tout au Parlement, le MCG Roger Golay et l'écologiste zurichois Balthasar Glättli se retrouvent pour défendre les amputés. Ils ont même créé ensemble une association.

D'un côté Balthasar Glättli (Verts/ZH), écologiste zurichois tout à gauche du Conseil national. De l'autre Roger Golay (MCG/GE), tout à droite, siégeant avec l'UDC. Au milieu, généralement, un fossé idéologique les sépare sur beaucoup de sujets. Mais tout peut arriver au Parlement. Les deux hommes se sont retrouvés sur une problématique apolitique: le sort des personnes amputées et l'attitude des assurances sociales à leur égard.

Ensemble ils ont créé la semaine dernière à Berne l'association Pro Membro, pour défendre les porteurs de prothèse: «L'assurance invalidité (AI) et la Suva ne paient que ce qui est simple, adéquat et économique, regrette Roger Golay, nous voulons que de meilleurs moyens auxiliaires soient remboursés. Il est

choquant de constater que des enfants ou des adultes voient leur qualité de vie péjorée parce qu'ils n'ont pas les moyens d'avoir une prothèse mieux adaptée.»

« L'AI et la Suva ne paient que ce qui est simple, adéquat et économique »

Roger Golay,
conseiller national, MCG/Genève

Le Genevois avait déposé une motion dans ce sens, qui est restée en suspens, avant d'être classée. Pourtant, des gens de tous partis avaient soutenu son texte. Il ne baisse donc pas les bras. Certes les amputés arrivent parfois à obtenir

le remboursement d'une meilleure prothèse: «Dans un cas récent, le Tribunal fédéral a conclu en faveur d'un assuré fribourgeois. C'est bien, mais il ne faudrait pas que les gens doivent entreprendre à chaque fois de longues procédures.»

L'association Pro Membro compte déjà 150 membres. Elle pourrait bien s'étendre. En Suisse, il n'existe pas de registre des amputations et aucune statistique sur le sujet. Les revues médicales parlent cependant d'une personne amputée sur 10 000 chaque année. Ce qui fait environ 800 cas. Dans neuf cas sur dix, ce sont des amputations dues à des problèmes artériels, provoqués par le diabète. Moins d'un cas sur dix est la conséquence d'un accident.

● **ÉRIC FELLEY**
eric.felley@lematin.ch

EN BREF

Les nouveaux djihadistes

BERNE Le nombre des individus qui ont quitté le pays pour des motifs djihadistes a encore augmenté par rapport à la mi-mai. Selon le Service de renseignement de la Confédération (SRC), 76 cas ont été recensés au total.

Pluies pas trop méchantes

MÉTÉO Pompiers et policiers ont été à pied d'œuvre dans une bonne partie de la Suisse orientale dans la nuit de jeudi à vendredi. Mais les pluies intenses qui ont arrosé le Tessin et des Grisons n'ont finalement pas eu de conséquences trop sérieuses.

Une bonne claque et au lit

BERNE La gifle ne devrait pas être interdite dans le droit suisse. Hier, suivant le Conseil des Etats, le National a refusé tacitement de donner suite à une pétition d'écologistes bernois. Il juge le droit actuel suffisant pour lutter contre cette violence.



Stocklib

SMS

● **FRIBOURG** Hier, le Grand Conseil a dit oui à l'agrandissement de la prison de Bellechasse.

● **BERNE** Le prix des cigarettes n'augmentera pas. Le Conseil fédéral a décidé de renoncer à une hausse de la taxe.

● **SION** Le canton a décidé hier de garder le contrôle d'au moins 60% de sa production hydroélectrique.